

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION PAR AUDIOCONFERENCE

DU COMITE DIRECTEUR DU 20 NOVEMBRE 2020

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres élus présents (19)

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale adjointe), Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Thierry VERMEERSCH, Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Nelly DEVILLE, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Sylvie MARCHESIN, Pierrick MERINO, Daniel POËDRAS, Joël POULAIN.

Membres absents (2)

Agnès EUDIER, Laurent LAINE

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaires de séance : Marie-Claudine PERRIN et Joël POULAIN

Réunion tenue par visioconférence Début de la réunion à 20h00, quorum atteint de 19 voix/21

Introduction

Le Président ouvre la séance et informe le Comité directeur du nombre de 8680 licenciés au 31/10/2020, ce qui représente une diminution de 466 licenciés par rapport à la même date 2019, soit environ moins 5 %. Il précise que notre fédération est beaucoup moins impactée que d'autres fédérations en termes de prise de licences par le contexte sanitaire actuel et que la course d'orientation représente aujourd'hui une belle opportunité de pratiquer un sport de plein air en sortie du confinement. Sachant que la baisse de prise de licences s'est accentuée en novembre, il est important de se mobiliser pour soutenir et valoriser cette activité afin de favoriser le renouvellement des licences et d'inciter de nouvelles personnes à pratiquer la CO dès le début de l'année 2021.

Mathieu Lemerrier fait remarquer que ce pourcentage pourrait augmenter un peu du fait du confinement décrété fin octobre, qui aura forcément un impact sur la prise de licence. Il compte lui plutôt sur une baisse de l'ordre de 8% du nombre de licences.

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

1. Approbation du compte-rendu du CD du 10.10.2020

Le compte-rendu du Comité directeur du 10/10/2020 qui lors du vote électronique le concernant avait recueilli 13 pour, 1 abstention (la personne n'ayant pas pu se joindre au début de la réunion), 1 contre (1 personne absente) est adopté à l'unanimité moins une abstention.

2. Calendriers 2021 et 2022

Calendrier 2021

CO à VTT

- Nationales Sud-Est Sprint et Moyenne Distance (3319NA) : candidature adoptée à l'unanimité suite à l'expertise favorable du Délégué National.
- Championnat de France Mass-Start et Championnat de France des Clubs (2408NA) : candidature adoptée à l'unanimité suite à l'expertise favorable du Délégué National.

Calendrier 2022

CO à pied

- Championnat de France de Longue Distance et Championnat de France de Relais de catégories (1307PZ) : candidature adoptée à l'unanimité suite à l'expertise favorable du Délégué National.
- Nationales Sud-Est Moyenne Distance et Longue Distance : lors du Comité Directeur du 10/10/2020, Thierry VERMEERSCH s'était proposé pour expertiser les deux candidatures en concurrence (CDCO 07 et CDCO 26). Suite à son expertise, il est proposé de donner la priorité à la candidature du CDCO 07. Proposition adoptée à l'unanimité (Jean-

Philippe STEFANINI et Pierrick MERINO, membres du Comité directeur de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, ne prennent pas part au vote). La sous-commission calendrier reprendra contact avec le CDCO 26 pour les encourager à proposer une nouvelle candidature pour 2023.

- Championnat de France de Sprint, Critérium National des Equipes et Championnat de France de Nuit : suite au Comité directeur du 10/10/2020, le club 4504CE a confirmé le 16/10/2020 son souhait de reporter en 2022 son organisation initialement prévue en 2021. Conformément à la décision prise lors de ce Comité directeur, la sous-commission calendrier a donc proposé au club 1705NA de reporter sa candidature pour 2023.
- Nationales Nord-Est Moyenne Distance et Longue Distance : suite au nouvel appel à candidatures du 16/10/2020, une candidature du club 6803GE devrait être déposée prochainement.

3. Préparation Assemblée Générale FFCO du 21/11/2020 sur exercice 2019 : questions des Ligues

Le Président remercie tout d'abord le Secrétaire général pour tout le travail effectué dans la préparation de cette Assemblée Générale du 21/11/2020 en vidéoconférence, notamment la mise en place et le paramétrage de l'outil NUÄG. Le Secrétaire général informe le Comité directeur que la fédération a reçu dans les délais statutaires de l'AG prévue en mars, deux questions de la Ligue Occitanie et sept questions de la Ligue Ile-de-France, puis dans les délais statutaires de l'AG de novembre, une question de la Ligue Occitanie, deux questions de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté et quatre questions de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Concernant toutes ces questions, le Comité directeur élabore et finalise les réponses à apporter.

21h18 : Sylvine BROUTE quitte la réunion et donne pouvoir à Chantal BURBAUD

4. Finances FFCO

Atterrissage 2020 : proposition de mesures d'accompagnement financier des clubs et licenciés à la reprise de l'activité 2021

Le Trésorier informe le Comité directeur du travail effectué par la Commission Finances sur l'atterrissage des prévisions 2020 (situation au 12 novembre) et présente un document retraçant charges et recettes qui laisse apparaître un excédent prévisionnel de 100 000 à 140 000 euros dû essentiellement aux actions automnales qui n'ont pas eu lieu, à l'attitude de l'ANS très favorable pour les subventions et à l'économie du poste de chargé de communication qui n'est plus pourvu depuis le début de l'exercice. Il propose au Comité Directeur une analyse des différentes possibilités pour répartir cet excédent exceptionnel étudiées par la Commission Finances. Après discussion de pistes pour redistribuer cet excédent en faveur des clubs et licenciés, le Comité Directeur valide les propositions suivantes : une remise de 100 % sur les frais d'affiliation 2021 (soit environ 73 000 euros) et une remise de 50 % sur les redevances liées aux courses interrégionales, régionales et départementales (soit environ 20 000 euros). Ces propositions qui ne figuraient pas dans le dossier de l'Assemblée Générale du 21 novembre seront expliquées et soumises au vote. Le Comité Directeur souligne également l'importance de sensibiliser les structures sur le fait que ces aides financières doivent servir à relancer l'activité CO après le confinement en appliquant des ristournes éventuellement auprès des licenciés.

Cette proposition d'aide de la fédération vers ses structures représente une subvention d'environ 11 € par licencié.

Projection 2021

Le Trésorier informe que ces dispositions financières, si elles sont votées par l'AG, auront une affectation sur le budget 2021. Il présente donc au Comité directeur deux budgets prévisionnels 2021 respectivement avec et sans ces dispositions.

5. Propositions de modifications du Règlement des Compétitions

Le Secrétaire général présente au Comité directeur les propositions de modifications du Règlement des Compétitions :

- Inclusion d'une clause préliminaire indiquant qu'en cas d'état d'urgence décrété proposé par le Gouvernement, le Comité directeur est autorisé à modifier temporairement certaines des règles figurant dans ce règlement. Nous avons été alertés par le CNOSF sur l'intérêt de mettre en place une telle clause pour éviter des litiges.

Le Comité directeur valide cette modification.

- Modifications sur la partie CO à ski, proposées par la sous-commission dédiée :

- o Uniformisation du terme matériel (plutôt que équipement)
- o Alignement des spécifications cartographiques sur l'ISSkiOM
- o Création d'un relais mixte ouvert à tous à partir de la catégorie H/D 16 : une seule catégorie / deux équipiers de sexe différent/quatre boucles dont deux longues (20 à 30 min) et deux courtes (15 à 20 min), affectation de chaque équipier aux boucles longues ou courtes étant au choix de chaque équipe.

Le Comité Directeur valide ces modifications proposées par la sous-commission CO à ski.

6. Préparation de la Conférence des Présidents de Ligues

Le Secrétaire général rappelle que tous les membres du Comité directeur y sont conviés, particulièrement les élus souhaitant se représenter pour la prochaine olympiade et un point est fait de ceux qui souhaitent se présenter et s'engager dans la future équipe fédérale. Afin de favoriser la réflexion et de construire le projet fédéral de la nouvelle olympiade, plusieurs pistes sont proposées pour partager les idées et celles-ci seront à discuter lors de la Conférence des Présidents de Ligues du 22/11/2020.

Fin du Comité Directeur à 22h40.

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

